

A la cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transport s, de l'énergie et de la communication DETEC Mme la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga

Sion, le 15 novembre 2021

Révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision : ouverture de la procédure de consultation

Madame la Conseillère Fédérale,

Au nom de Radio Rhòne SA et du programme Rhòne FM, nous vous remercions de votre consultation dans le cadre de l'objet susmentionné.

Malheureusement, nous ne pouvons nous positionner clairement sur les modifications proposées par cette révision. Les conséquences financières sur le montant de la quote-part de la redevance qui reviendrait à notre société sont à ce jour inconnues. Compte tenu de l'incertitude publicitaire actuelle et future, nous avons besoin de garanties pour nous permettre de remplir notre mandat de prestations de la façon la plus sereine possible en conservant notre savoir-faire local. La consultation actuelle n'apporte malheureusement aucune réponse en ce sens.

En conséquence, nous ne pouvons entrer en matière sur cette révision. Nous pouvons cependant vous rappeler les éléments essentiels nous concernant :

- Radio Rhòne SA emploie près de 50 personnes issues de la région et dans le cadre du renouvellement des concessions, il nous semble primordial de bénéficier de la priorité.
- 2. La répartition actuelle prévoit un découpage des zones par district avec le district de St -Maurice exclusivement sur la zone de Radio Chablais. Ce district, principalement composé d'auditeurs de Rhòne FM, doit au minimum etre commun aux deux radios ou considéré comme appartenant à la zone de Rhòne FM. Des communes comme Salvan ou Vernayaz sont clairement identifiées à la zone du Valais centrai.





3. Les quotes-parts de redevance actuelles attribuées à titre de compensation pour la faiblesse des marchés publicitaires doivent etre intégralement maintenues.

Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire et vous remercions de votre attention.

Sonia Métrailler Présidente Sébastien Rey Directeur

